

Prévenir et Agir contre le Harcèlement Sexiste et Sexuel en Entreprise : Cadre juridique, risques et bonnes pratiques (2 jours)

Le 18/09/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Identifier précisément les définitions légales et les critères caractérisant le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.
- Évaluer les risques encourus par les personnes, les auteurs et l'organisation (sanctions civiles, pénales et disciplinaires).
- Reconnaître les comportements à proscrire et adopter la bonne posture au quotidien.
- Traiter un signalement et appliquer les procédures internes adaptées.
- Mettre en œuvre des démarches de prévention durables au sein de l'entreprise.

CONTENU

AVANT LA FORMATION

- Entretien téléphonique avec le formateur afin de personnaliser votre formation.
- Le programme de formation ci-dessous pourra donc être modifié gratuitement en fonction de vos attentes.

•

JOUR 1 : Cadre légal, risques encourus et comportements à proscrire

MATIN : Définitions juridiques, cadre légal et frontière entre humour et agissement sexiste

- **Comprendre le cadre réglementaire et les définitions fondamentales**
 - Définition de l'agissement sexiste (Code du travail).
 - Définition du harcèlement sexuel (Code du travail et Code pénal).
 - Distinguer séduction, drague lourde, humour déplacé, agissement sexiste, harcèlement et agression sexuelle.
 - La notion de comportement répété vs acte unique à gravité exceptionnelle.
- **Les comportements à proscrire en entreprise**
 - Remarques sur le physique, la tenue vestimentaire ou la vie privée.
 - Propos et blagues à connotation sexiste ou sexuelle.
 - Gestes déplacés, contacts physiques non désirés et affichages inappropriés.
 - Le cyberharcèlement et les dérives sur les outils professionnels (messageries instantanées, emails, réseaux sociaux).
- **Atelier pratique** : Analyse de cas concrets et d'extraits de jurisprudence pour classer les situations (acceptable, sexiste, harcèlement, agression).

CONTACTEZ
NOUS

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382



APRÈS-MIDI : Évaluation des risques et conséquences

- **Les risques et sanctions pour l'auteur des faits**
 - Sanctions disciplinaires (licenciement pour faute grave/lourde).
 - Sanctions pénales (peines d'emprisonnement et amendes prévues par le Code pénal).
 - Sanctions civiles (dommages et intérêts).
- **Les risques pour l'employeur et l'entreprise**
 - L'obligation de sécurité de moyen renforcée de l'employeur.
 - Risques juridiques et prud'homaux pour manquement à l'obligation de prévention.
 - Impact sur le climat social, la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT), la marque employeur et l'image de l'entreprise.
- **Les impacts sur la victime et le collectif de travail**
 - Conséquences psychologiques, physiques et professionnelles pour la personne ciblée.
 - Altération de la cohésion d'équipe et dégradation de la performance collective.
- **Atelier pratique** : Étude de cas sur l'impact financier et juridique d'un manquement de l'employeur face à une situation de harcèlement.

JOUR 2 : Bonnes pratiques, réaction face aux signalements et prévention**MATIN : Adopter les bonnes pratiques et savoir réagir face à une situation**

- **Les bonnes pratiques individuelles et collectives à adopter**
 - Promouvoir une culture du respect et de la communication bienveillante.
 - Savoir poser ses limites et exprimer clairement son refus.
 - Le rôle du témoin : sortir du silence, ne pas cautionner et soutenir la personne ciblée.
- **Que faire en cas de signalement ou de suspicion ?**
 - Recueillir la parole de la victime avec neutralité, bienveillance et confidentialité.
 - Protéger la personne ciblée et éviter les mesures d'isolement ou de représailles.
 - Activer les canaux d'alerte internes (référénts RH/CSE, direction, médecine du travail).
- **Atelier pratique** : Mise en situation réelle : conduite d'un entretien d'écoute à la suite d'un signalement d'agissement sexiste.

APRÈS-MIDI : Déclenchement de l'enquête interne et plan de prévention

- **Mener une enquête interne objective et conforme**
 - Déclenchement et méthodologie de l'enquête (composition de la commission, entretiens, comptes-rendus).
 - Principes de neutralité, de contradiction et de présomption d'innocence.
 - Restitution des conclusions et prise de mesures conservatoires ou disciplinaires.
- **Structurer une démarche de prévention pérenne**
 - Intégration dans le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).
 - Rédaction du règlement intérieur, d'une charte de bonne conduite et affichages obligatoires.
 - Rôle des référents harcèlement sexuel (employeur et CSE).

FIN DE LA FORMATION

- Débrief de la formation avec le formateur pour consolider vos connaissances.

PREREQUIS **CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité :
76820087382

PUBLIC VISE

- Formation individuelle ou collective (garantie à partir du premier inscrit)
- Formation assurée au sein de vos locaux ou dans une salle de formation dans la ville de votre choix
- Dates de votre choix sans surcoût
- Entretien téléphonique préalable avec notre formateur afin de personnaliser votre formation
- Inscription à réaliser 15 jours avant le démarrage de la formation
- Horaires : de 9h à 12h00 et de 13h00 à 17h
- Nombre de participants : de 1 à 20 participants (au delà nous consulter)
- **Formation accessible à toutes personnes porteuses de handicap. Locaux adaptés.**

DUREE

14 heures

PEDAGOGIE

Montée en compétence assurée par l'association d'un contenu théorique et pratique. Etude de cas concrets en rapport avec votre quotidien professionnel.

Suivi de l'exécution :

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Appréciation des résultats :

- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Évaluation continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Moyens et supports pédagogiques :

- Evaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Cas pratiques
- Questionnaire et exercices
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Retours d'expériences
- Séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Remise d'un support pédagogique
- Echanges interactifs
- Intervention d'un formateur expert dans son domaine

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Grille d'évaluation (test de positionnement)
- Entretien téléphonique avec le formateur avant la formation
- Travaux pratiques

 **CONTACTEZ
NOUS****Du Lundi au Vendredi**

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382

- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail
- Exercices corrigés, études de cas réels, mise en application concrète et utile
- Évaluation pour valider vos acquis en fin de formation

Profil du formateur :

- Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation.
- Le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.
- Formateur référent : M.Lacave Téléphone : 05 31 60 07 07

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.



**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité :
76820087382